

2011-2012 Annual Report

Published by:

Department of Local Government
Province of New Brunswick
PO Box 6000
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1
Canada

November 2012

Typesetting:

Department of Local Government

Printing and Binding:

Printing Services

Printed in New Brunswick

ISBN:

Rapport annuel 2011-2012

Publié par :

Ministère des Gouvernements locaux
Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
Canada

Novembre 2012

Photocomposition :

Ministère des Gouvernements locaux

Imprimerie et reliure :

Services d'imprimerie

Imprimé au Nouveau-Brunswick

ISSN :



The Honourable Graydon Nicholas
Lieutenant-Governor
Province of New Brunswick

Your Honour:

It is our privilege to submit the Annual Report of the Department of Local Government for the fiscal year, which ended March 31st, 2012.

Respectfully submitted,



Bruce Fitch
Minister of Local Government

The Honourable Bruce Fitch
Minister of Local Government
Fredericton, New Brunswick

Dear Minister:

We are pleased to submit for your information the Annual Report of the Department of Local Government for the fiscal year, which ended March 31st, 2012.

Yours truly,



Denis Caron
Deputy Minister

L'honorable Graydon Nicholas
Lieutenant-gouverneur
Province du Nouveau-Brunswick

Votre Honneur,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport annuel du ministère des Gouvernements locaux pour l'année financière qui s'est terminée le 31 mars 2012.

Veillez agréer, Votre Honneur, l'hommage de notre profond respect.



Bruce Fitch
Ministre des Gouvernements locaux

L'honorable Bruce Fitch
Ministre des Gouvernements locaux
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Monsieur le Ministre,

Nous avons le plaisir de vous présenter le rapport annuel du ministère des Gouvernements locaux pour l'année financière qui s'est terminée le 31 mars 2012.

Veillez recevoir, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre très haute considération.



Denis Caron
Sous-ministre

TABLE OF CONTENTS

FOREWORD i

Mandate Statements..... ii

Who we are – The Department’s Organizational Structure iii

How to reach us - Our Central and Regional Offices.....1

Regional Map.....2

Our Legislation.....3

WHAT WE DO – THE DEPARTMENT’S KEY SERVICES AND RESPONSIBILITIES4

Assessment and Planning Appeal Board.....4

Municipal Capital Borrowing Board.....6

LOCAL GOVERNMENT DIVISION6

Capacity Building and Local Services Branch.....7

Local and Regional Governance Branch9

Community Finances Branch.....12

Special Projects13

CORPORATE SERVICES, COMMUNITY FUNDING AND TECHNICAL SERVICES DIVISION.....14

Community Infrastructure Branch14

Programs and Engineering Services Branch15

Human Resources and Administration Branch16

Official Languages17

Public Interest Disclosure Act17

Information and Technology Management Branch17

Corporate Finance Branch.....18

Expenditure Tables.....23

Expenditure Tables – Main Estimates.....25

POLICY AND STRATEGIC INITIATIVES DIVISION...18

Local Government Policy Branch19

Strategic Planning and Policy Development Branch.....20

Intergovernmental Affairs Branch20

Stakeholder Education and Engagement Branch21

Legislative Renewal and Legal Affairs Branch22

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS i

Énoncés du mandat.....ii

Qui nous sommes – Structure organisationnelle du Ministèreiii

Pour nous joindre - Bureaux régionaux et central 1

Carte des régions.....2

Nos lois.....3

CE QUE NOUS FAISONS – PRINCIPAUX SERVICES ET RESPONSABILITÉS DU MINISTÈRE..... 4

Commission d’appel en matière d’évaluation et d’urbanisme 4

Commission des emprunts de capitaux par les municipalités 6

DIVISION DES GOUVERNEMENTS LOCAUX..... 6

Direction du renforcement des capacités et des services locaux 7

Direction de la gouvernance locale et régionale 9

Direction des finances communautaires 12

Projets spéciaux.....13

DIVISION DES SERVICES GÉNÉRAUX, DU FINANCEMENT COMMUNAUTAIRE ET DES SERVICES TECHNIQUES14

Direction de l’infrastructure communautaire.....14

Direction des services des programmes et de l’ingénierie.....15

Direction des ressources humaines et de l’administration16

Langues officielles.....17

Loi sur les divulgations faites dans l’intérêt public.....17

Direction de la gestion de l’information et de la technologie17

Direction des finances générales.....18

Tableaux des dépenses.....23

Tableaux des dépenses – Budget principal.....25

DIVISION DES POLITIQUES ET DES INITIATIVES STRATÉGIQUES.....18

Direction des politiques en matière d’administration locale19

Direction de la planification stratégique et du développement des politiques20

Direction des affaires intergouvernementales20

Direction de l’éducation et de l’engagement des intervenants.....21

Direction du renouveau législatif et des affaires juridiques22

FOREWORD

There are three divisions reporting to the Deputy Minister: the Local Government Division serves as a primary contact for incorporated cities, towns, villages, and rural communities, and administers services in unincorporated areas, local service districts (LSDs).

The Corporate Services, Community Funding and Technical Services Division support the departments of Local Government and Environment. In addition, the Division administers all community funding programs, and provides engineering advice to communities on their infrastructure concerns.

The Policy and Strategic Initiatives Division provides policy direction and manages the legislative agenda for the Department of Local Government. All policy, financial, regulatory and legislative proposals that are forwarded by the department to government for consideration are developed by the Division.

This annual report gives a short description of each division, branch and section, and outlines the highlights undertaken during fiscal year 2011-2012.

AVANT-PROPOS

Trois divisions relèvent de la sous-ministre. La Division des gouvernements locaux est le principal lien avec les cités, villes, communautés rurales et villages constitués, et gère les services offerts dans les districts de services locaux (DSL), qui sont des secteurs non constitués en municipalités.

La Division des services généraux, du financement communautaire et des services techniques apporte un soutien au ministère des Gouvernements locaux et au ministère de l'Environnement. Elle gère les programmes de financement communautaire et offre des conseils techniques aux collectivités sur des questions d'infrastructure.

La Division des politiques et des initiatives stratégiques offre une orientation stratégique et gère le programme législatif du ministère des Gouvernements locaux. Elle élabore toutes les propositions stratégiques, financières, réglementaires et législatives que le Ministère soumet au gouvernement.

Le présent rapport annuel décrit brièvement chaque division, direction et section, et souligne les faits saillants de l'exercice financier 2011-2012.

MANDATE STATEMENTS

Our mission will be achieved by:

Recruiting, developing, and retaining employees as part of a dynamic team.

Providing advisory and educational support to those who govern and manage communities.

Supporting sound community financing and budget development.

Responding to interest in community restructuring and facilitating restructuring initiatives.

Carrying out the required day-to-day operations in LSDs.

Providing engineering advice in support of existing or new community infrastructure.

Managing community project funding initiatives.

Developing policy and legislation in response to local governance issues and community needs.

Serving as the key point of liaison between other provincial departments and our stakeholders.

Liaising with the federal government on issues and programs which affect New Brunswick's communities.

ÉNONCÉS DU MANDAT

Notre mission sera réalisée par les moyens suivants :

Recruter, perfectionner et maintenir des employés au sein d'une équipe dynamique;

Offrir un soutien consultatif et éducatif à ceux qui gouvernent et gèrent les communautés;

Appuyer un bon financement communautaire et une préparation budgétaire saine;

Répondre aux intérêts dans la restructuration communautaire et faciliter les initiatives de restructuration;

Mener à bien les activités quotidiennes exigées dans les DSL;

Offrir des conseils en ingénierie pour appuyer l'infrastructure communautaire actuelle ou nouvelle;

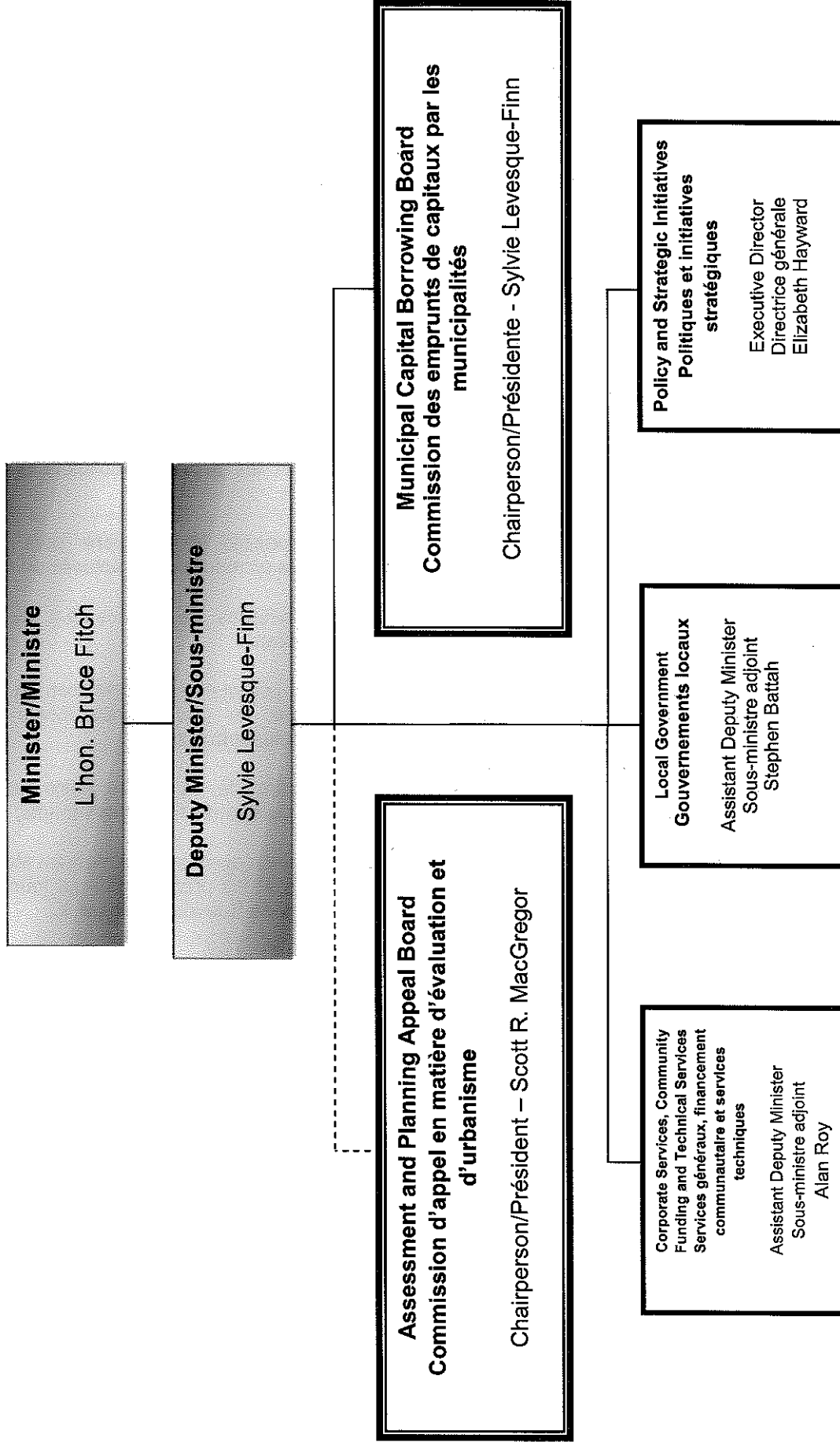
Gérer les mesures de financement de projets communautaires;

Élaborer des politiques et la législation en réponse aux questions de gouvernance locale et aux besoins communautaires;

Servir de point clé de liaison entre les autres ministères provinciaux et nos intervenants;

Assurer la liaison avec le gouvernement fédéral sur les questions et les programmes qui touchent les communautés du Nouveau-Brunswick.

**Who we are – The Department's Organizational Structure
Qui nous sommes – Structure organisationnelle du Ministère**



**How to Reach us – Our Central and Regional Offices
Pour nous joindre – Bureaux régionaux et central**

Central Office/Bureau central

Department of Local Government/Ministère des Gouvernements locaux
 Marysville Place, 20 McGloin Street, Fredericton, NB, E3A 5T8
 Place Marysville, 20, rue McGloin, Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3A 5T8
 Tel./Tél. : 506-453-2690 Fax/Télé. : 506-457-4833

Regional Offices/Bureaux régionaux

<p>Local Services/Services locaux 1 Lynn Degrâce BATHURST 159, rue Main St., Suite/bureau 202 Bathurst, NB E3A 1A6 Tel./Tél. : 506-547-7443 Fax/Télé. : 506-547-7455 E-mail/Courriel : lynn.degrace@gnb.ca</p>	<p>Local Services/Services locaux 5 Peter Kavanagh WOODSTOCK 111, rue Chapel St. Woodstock, NB E7M 1G6 Tel./Tél. : 506-325-4847 Fax/Télé. : 506-325-4541 E-mail/Courriel : peter.kavanagh@gnb.ca</p>
<p>Local Services/Services locaux 2 Denis Bujold MIRAMICHI 316, av. Dalton Ave. Miramichi, NB E1V 3N9 Tel./Tél. : 506-778-6686 Fax/Télé. : 506-778-6796 E-mail/Courriel : Denis.Bujold@gnb.ca</p>	<p>Local Services/Services locaux 6 Doris Blanchard EDMUNDSTON Carrefour Assomption 121, rue de l'Église St., 3rd Floor – 3^e étage Edmundston, NB E3V 1J9 Tel./Tél. : 506-735-2763 Fax/Télé. : 506-735-2310 E-mail/Courriel : doris.blanchard@gnb.ca</p>
<p>Local Services/Services locaux 3 Daniel Goguen RICHIBUCTO Édifice Newstart Building 9239, rue Main St. Richibucto, NB E4W 4B4 Tel./Tél. : 506-523-7604 Fax/Télé. : 506-523-7648 E-mail/Courriel : daniel.goguen@gnb.ca</p>	<p>Local Services/Services locaux 7 Darren McCabe ST. STEPHEN Centre régional de St. Stephen Regional Centre 41, rue King St. St. Stephen, NB E3L 2C1 Tel./Tél. : 506-466-7370 Fax/Télé. : 506-466-7373 E-mail/Courriel : darren.mccabe@gnb.ca</p>
<p>Local Services/Services locaux 4 Brian Lamb HAMPTON 410, promenade William Bell Drive, Unit/bureau 2 Hampton, NB E5N 2C2 Tel./Tél. : 506-832-6000 Fax/Télé. : 506-832-6007 E-mail/Courriel : brian.lamb@gnb.ca</p>	<p>Local Services/Services locaux 8 André Sonier TRACADIE-SHEILA 3518 – 2, rue Principale St. Tracadie-Sheila, NB E1X 1C9 Tel./Tél. : 506-394-3868 Fax/Télé. : 506-394-3897 E-mail/Courriel : andre.sonier@gnb.ca</p>

**Regional Map
Carte des régions**

**Department of Local Government
Local Services Managers (LSM) Office Locations and Regional Boundaries**

**Ministère des Gouvernements locaux
Emplacement des bureaux des gestionnaires des services locaux (GSL)
et limites régionales**



Office Locations Emplacement des bureaux	•
Regional Boundaries Limites régionales	—

OUR LEGISLATION

Agricultural Land Protection and Development
(subsection 10(2) and section 11)

*An Act to Comply with the Request of The City of
Saint John on Taxation of the LNG Terminal*

Assessment and Planning Appeal Board Act

Business Improvement Areas Act

Cemetery Companies Act (paragraph 5(1)(c))

Control of Municipalities Act

Days of Rest Act

Edmundston Act, 1998

Evidence Act (sections 88, 89 and 90)

*Greater Saint John Regional Facilities Commission
Act*

Highway Act (sections 58 to 62.1)

Metric Conversion Act

Municipal Assistance Act

Municipal Capital Borrowing Act

Municipal Debentures Act

Municipal Thoroughfare Easements Act

Municipalities Act (other than subsections 19(8),
125(1) and 188(3))

New Brunswick Municipal Finance Corporation Act
(section 14 and subsection 16(4))

Police Act (paragraph 17.05(2)(b), subsections
17.06(3) and (4), paragraph 17.2(3)(b) and
subsection 17.4(3) and (4))

Real Property Tax Act (section 4 and subsection
5(10))

Service New Brunswick Act (paragraph 15.1(3)(b))

Society for the Prevention of Cruelty to Animals Act

Unightly Premises Act

NOS LOIS

*Loi sur la protection et l'aménagement du territoire
agricole* (paragraphe 10(2) et article 11)

*Loi visant à respecter la demande de la cité
appelée The City of Saint John sur la taxation du
terminal de GNL*

*Loi sur la Commission d'appel en matière
d'évaluation et d'urbanisme*

Loi sur les zones d'amélioration des affaires

*Loi sur les compagnies de cimetièrè
(alinéa 5(1)c))*

Loi sur le contrôle des municipalités

Loi sur les jours de repos

Loi de 1998 sur Edmundston

Loi sur la preuve (articles 88, 89 et 90)

*Loi de la Commission des installations régionales
du Grand Saint John*

Loi sur la voirie (articles 58 à 62.1)

Loi sur la conversion au système métrique

Loi sur l'aide aux municipalités

*Loi sur les emprunts de capitaux par les
municipalités*

*Loi sur les débentures émises par les
municipalités*

*Loi sur les servitudes de passage au profit des
municipalités*

Loi sur les municipalités (dispositions autres que
les paragraphes 19(8), 125(1) et 188(3))

*Loi sur la Corporation de financement des
municipalités du Nouveau-Brunswick* (article 14 et
paragraphe 16(4))

Loi sur la police (alinéa 17.05(2)b), paragraphes
17.06(3) et (4), alinéa 17.2(3)b) et paragraphes
17.4(3) et (4))

Loi sur l'impôt foncier (article 4 et
paragraphe 5(10))

Loi portant sur Services Nouveau-Brunswick
(alinéa 15.1(3)b))

Loi sur la Société protectrice des animaux

Loi sur les lieux inesthétiques

WHAT WE DO – THE DEPARTMENT'S KEY SERVICES AND RESPONSIBILITIES

In the year covered by this annual report, the Department of Local Government oversaw two Boards:

The Assessment and Planning Appeal Board, and the Municipal Capital Borrowing Board and was comprised of three Divisions:

Local Government
Corporate Services, Community Funding and Technical Services
Policy and Strategic Initiatives

The following are descriptions that provide an overview of the two Boards, as well as the services and responsibilities under each of the functional areas within the three Divisions.

ASSESSMENT AND PLANNING APPEAL BOARD

The Assessment and Planning Appeal Board functions independently from the Department, but for administration purposes, such as staffing and budget allocation is aligned with Local Government.

The Board is responsible for hearing appeals and rendering decisions on the following:

Property Assessment Appeals;

Appeals of Land Use and Planning decisions; and

Appeals of Local Heritage Review Board decisions under the *Heritage Conservation Act*.

The Board conducts hearings through 11 regional panels, which are convened as and where required throughout the province. Each panel consists of a Chairperson and two members appointed from the respective region. The Chair of the Assessment and Planning Appeal Board may either Chair or designate one of the three Vice-Chairs to act as Chair for a hearing.

CE QUE NOUS FAISONS – PRINCIPAUX SERVICES ET RESPONSABILITÉS DU MINISTÈRE

Au cours de l'année visée par le présent rapport annuel, le ministère des Gouvernements locaux a veillé à la bonne marche de deux commissions,

la Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme, et la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités, et il était formé de trois divisions :

Gouvernements locaux;
Services généraux, financement communautaire et services techniques;
Politiques et initiatives stratégiques.

Les descriptions suivantes donnent un aperçu des deux commissions, ainsi que des services et des responsabilités relevant de chaque secteur de fonctionnement des trois divisions.

COMMISSION D'APPEL EN MATIÈRE D'ÉVALUATION ET D'URBANISME

La Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme est autonome, mais elle relève du ministère des Gouvernements locaux à des fins administratives comme la dotation en personnel et l'allocation budgétaire.

La Commission est chargée d'entendre les appels suivants et de rendre des décisions :

appels en matière d'évaluation foncière;

appels des décisions en matière de planification et d'utilisation des terres;

appels des décisions des comités du patrimoine locaux en vertu de la *Loi sur la conservation du patrimoine*.

La Commission tient des audiences par l'intermédiaire de 11 comités régionaux qui se réunissent au besoin et à l'endroit requis dans la province. Chaque comité est composé d'un président et de deux membres nommés par la région respective. Le président de la Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme peut présider l'audience d'un appel ou désigner un des trois vice-présidents pour présider une audience.

The following is a summary of the Board's activity in 2011-2012, Property Assessment Appeals;

Received 233 Property Assessment Appeals; of these 187 were residential;

Scheduled 370 hearings; of these, some cases were withdrawn, rescheduled or adjourned, leaving a total of 174 appeals requiring a hearing to be conducted;

Rendered a total of 174 written decisions; and

322 appeals were disposed of either through a hearing or withdrawal.

Residential Property Assessment Appeals:

22 were withdrawn by the applicant before the hearing, 21 were dismissed for non-appearance at the scheduled hearing by the Appellant, 94 were heard and dismissed by the Board, and 25 were allowed by the Board;

The Board decided on 119 filed Residential Appeal requests.

As for 2012 Property Assessment, there were no appeals filed with the Board before March 31, 2012.

Land Use and Planning Decision Appeals:

45 appeals were filed; and
Disposed of 42 Planning Appeals. Some appeals span two years.

Local Heritage Review Board Decision Appeals:

No Heritage Appeals were received.

Voici un sommaire des activités de la Commission, en 2011-2012, relatives aux appels en matière d'évaluation foncière :

233 appels reçus en matière d'évaluation foncière dont 187 s'appliquaient à des résidences;

370 audiences prévues - certains appels ont été retirés, reportés ou ajournés, laissant un total de 174 appels qui ont exigé la tenue d'une audience;

174 décisions écrites rendues;

322 appels réglés à la suite d'une audience ou d'un retrait.

Appels en matière d'évaluation foncière résidentielle :

22 appels retirés par les appelants avant l'audience, 21 appels rejetés en raison de l'absence de l'appelant à l'audience prévue, 94 appels entendus et rejetés et 25 appels acceptés;

Décision rendue sur 119 demandes d'appel déposées en matière d'évaluation foncière résidentielle.

Aucun appel en matière d'évaluation foncière n'a été déposé auprès de la Commission au 31 mars 2012.

Appels des décisions en matière de planification et d'utilisation des terres :

45 appels déposés;
42 appels réglés en matière d'urbanisme, dont certains couvrent deux exercices.

Appels des décisions des comités du patrimoine locaux :

Aucun appel reçu en matière de patrimoine.

MUNICIPAL CAPITAL BORROWING BOARD

The Municipal Capital Borrowing Board (MCBB) authorizes long-term capital borrowing as well as interim financing for capital works (e.g. water and sewer systems, buildings and heavy equipment) by municipalities, rural communities and municipal agencies, such as solid waste commissions. The MCBB is comprised of a Chair, Vice-Chair, Secretary, and three additional members.

Given that municipalities operate on a calendar year, the following is a summary of the MCBB's activity in 2011:

Received 97 applications for authorization for capital borrowing, totalling \$140 million from 61 of the province's municipalities, rural communities and municipal agencies; and

Held 10 regular hearings and 3 special hearings during 2011 approving \$101 million in long-term capital borrowing and \$39 million in interim financing for capital projects.

An additional \$24 million in funding requests were conditionally approved.

LOCAL GOVERNMENT DIVISION

A fundamental role of the Department of Local Government is to serve as the primary point of contact between the Provincial Government and incorporated communities (cities, towns, villages, and rural communities). The Department continues to promote ongoing dialogue on community issues.

The key services administered by the Division include:

Building governance capacity at the local level;

Providing advisory services to municipalities and rural communities; and

COMMISSION DES EMPRUNTS DE CAPITAUX PAR LES MUNICIPALITÉS

La Commission des emprunts de capitaux par les municipalités (CECM) autorise les emprunts de capitaux à long terme et le financement provisoire pour des travaux d'immobilisations (p. ex. : réseaux d'aqueduc et d'égout, bâtiments et équipement lourd) par les municipalités, les communautés rurales et les organismes municipaux, comme les commissions de gestion des déchets solides. La CECM se compose d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire et de trois autres membres.

Comme les municipalités fonctionnent par année civile, voici un sommaire des activités de la CECM en 2011 :

97 demandes d'autorisation d'emprunt de capitaux d'une valeur totale de 140 millions de dollars reçues de 61 municipalités, communautés rurales et organismes municipaux de la province;

10 audiences ordinaires et trois audiences spéciales tenues en 2011, pour l'approbation d'emprunts de capitaux à long terme d'une valeur de 101 millions de dollars et d'un financement provisoire d'une valeur de 39 millions de dollars pour des travaux d'immobilisations.

En réponse à des demandes de financement, 24 millions de dollars ont été approuvés sous condition.

DIVISION DES GOUVERNEMENTS LOCAUX

Un rôle fondamental du ministère des Gouvernements locaux est d'agir comme principal lien entre le gouvernement provincial et les communautés constituées (cités, villes, villages et communautés rurales). Le Ministère continue à promouvoir un dialogue permanent sur les questions communautaires.

Les principaux services que gère la Division sont les suivants :

développement de la capacité de gouvernance à l'échelle locale;

prestation de services consultatifs aux municipalités et aux communautés rurales;

Administering 266 LSDs to ensure the efficient provision of mandatory and locally determined services such as fire, street lighting, solid waste collection and recreation.

Capacity Building and Local Services Branch

Capacity Building:

Throughout the year, the Branch provided guidance to municipal officials and residents pertaining to questions regarding the application of Acts that the Department is responsible for such as the *Municipalities Act*, the *Control of Municipalities Act* and the *Days of Rest Act*.

The Branch continues to be invited by municipalities and rural communities to conduct training sessions on topics such as roles and responsibilities of council members and municipal staff, conduct of council meetings and conflict of interest. The Branch also provided support in the coordination of province-wide training sessions for municipalities and rural communities on the new Public Sector Accounting Board (PSAB) principles.

The Branch organized a number of meetings with stakeholders throughout the year. The Branch's stakeholders include all municipalities and rural communities which are represented by the four municipal associations – Cities of New Brunswick Association (CNBA); Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB); Union of Municipalities of New Brunswick (UMNB) and the Association of Municipal Administrators of New Brunswick (AMANB).

The Branch also communicated with municipalities and rural communities through municipal advisories. These advisories ensure that local governments are informed of government initiatives. The Branch also provided updates at the annual meetings of the municipal associations on new initiatives from the Department of Local Government and the Government of New Brunswick that impacted municipalities and rural communities.

administration de 266 DSL pour assurer la prestation efficace des services obligatoires et définis à l'échelle locale tels que la protection contre les incendies, l'éclairage des rues, la collecte des déchets solides et les loisirs.

Direction du renforcement des capacités et des services locaux

Renforcement des capacités :

Au cours de l'année, la Direction a fourni des conseils aux représentants municipaux et aux résidents sur des questions liées à des lois dont l'application relève du Ministère, notamment la *Loi sur les municipalités*, la *Loi sur le contrôle des municipalités* et la *Loi sur les jours de repos*.

À la demande des communautés rurales et des municipalités, la Direction a offert des séances de formation sur des sujets tels les rôles et les responsabilités des membres du conseil et du personnel municipal, le déroulement des réunions du conseil et les conflits d'intérêts. Elle a aussi appuyé la coordination de séances de formation sur les nouveaux principes du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) pour les municipalités et les communautés rurales dans l'ensemble de la province.

Au cours de l'année, la Direction a organisé des rencontres avec les intervenants qui comprennent toutes les municipalités et les communautés rurales représentées par quatre associations municipales : Association des cités du Nouveau-Brunswick (ACNB), Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB), Union des municipalités du Nouveau-Brunswick (UMNB) et Association des administrateurs municipaux du Nouveau-Brunswick (AAMNB).

La Direction a aussi communiqué avec les municipalités et les communautés rurales par voie d'avis municipaux, afin de renseigner les administrations locales sur les initiatives gouvernementales. Lors des assemblées annuelles des associations municipales, elle a fourni des comptes rendus sur les nouvelles initiatives du ministère des Gouvernements locaux et du gouvernement du Nouveau-Brunswick qui visaient les municipalités et les communautés rurales.

The Branch also coordinated the municipal supervisory process of St. Martins as the municipality was unable to achieve a quorum of council and had to be put under supervision as per the *Control of Municipalities Act*.

The Branch continued to provide support in the administration of the Provision of Official-Language Services (POLs) which provides financial support to municipalities, rural communities, district planning and solid waste commissions and municipal associations with obligations under the *Official Languages Act*.

Local Services:

During the 2011-2012 fiscal year, the Branch administered the delivery of services in unincorporated areas of the province, called LSDs. The Branch ensured the delivery of services such as fire protection, garbage collection and emergency measures in unincorporated areas through regionally based service administration.

The Branch continued to work with LSD Advisory Committees, fire departments and other service delivery bodies, as well as the general public, to respond to local service needs and administer the delivery of services.

In May of 2011, the Government of New Brunswick introduced legislative amendments to include Non-Fire Related Rescue as a service in the First Schedule of the *Municipalities Act*.

The legislative amendments will enable municipal and LSD fire departments the ability to provide non-fire related rescue such as: wilderness (off-road) rescue, water and ice rescue.

During the 2011-2012 fiscal year, 8 LSD fire departments requested authority to provide non-fire related services.

La Direction a aussi coordonné le processus de nomination d'un administrateur pour St. Martins puisque, le conseil municipal n'ayant pas atteint le quorum, la municipalité a dû être placée sous tutelle administrative conformément à la *Loi sur le contrôle des municipalités*.

La Direction a continué d'appuyer l'administration du Programme relatif à la prestation de services dans les langues officielles (PSLO) qui fournit une aide financière aux municipalités, aux commissions d'urbanisme et de gestion des déchets solides, et aux associations municipales ayant des obligations aux termes de la *Loi sur les langues officielles*.

Services locaux

Au cours de l'exercice financier 2011-2012, la Direction a géré, dans les secteurs non constitués en municipalités de la province, c'est-à-dire les DSL, la prestation de services tels la protection contre les incendies, la collecte des déchets et les mesures d'urgence dans les secteurs non constitués en municipalités au moyen de l'administration de services régionaux.

La Direction a continué de collaborer avec les comités consultatifs de DSL, les services d'incendie et d'autres organismes de prestation de services, ainsi que le public, pour répondre aux besoins locaux en matière de services et pour gérer la prestation de services.

En mai 2011, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a déposé des modifications législatives visant à inclure le sauvetage étranger à un incendie à la liste des services de l'annexe I de la *Loi sur les municipalités*.

Les modifications législatives autoriseront les services d'incendie municipaux et des DSL à effectuer des sauvetages non liés aux incendies notamment en forêt (hors route), sur glace et dans l'eau.

Au cours de l'exercice financier 2011-2012, huit services d'incendie de DSL ont demandé l'autorisation d'offrir des services non liés aux incendies.

The Department provided support to a Recreation Costs Sharing Committee for the development of a shared recreational and sports agreement between the LSDs of Blair Athol, Balmoral-Maltais, Balmoral-St. Maure, Chaleur, Dalhousie Parish, Dalhousie Junction, Dundee, Lorne, Pt La Nim and the Town of Dalhousie.

A \$500,000 capital loans program was available to assist LSDs in the purchase of emergency equipment and maintenance of fire halls and recreation facilities. The loans awarded under this program are recovered with interest from the LSDs over an amortization period.

Local and Regional Governance Branch

The Branch oversees the establishment and restructuring (amalgamation, annexation and decrement) of municipalities, rural communities and service commissions in the province. It assists communities interested in pursuing shared services agreements and provides assistance to Business Improvement Areas.

During the 2011/2012 fiscal year the New Brunswick Government continued to work toward its commitment to forge a new local governance and service delivery system in New Brunswick. On December 6, 2011 the minister of Local Government released the Action Plan for a New Local Governance System in New Brunswick. The Action Plan represents government's path forward in the months and years to come and is as shaped by the feedback received from New Brunswickers during an extensive public awareness and consulting process.

The awareness and consultation process began in February 2011 and continued throughout the first half of the 2011/12 fiscal year. The consultation process included the following elements:

Le Ministère a appuyé le Comité pour le partage des coûts des services de loisirs en vue de l'élaboration d'une entente sur le partage des installations de sports et de loisirs entre la ville de Dalhousie et les DSL de Blair Athol, de Balmoral-Maltais, de Balmoral-Saint-Maure, de Chaleur, de la paroisse de Dalhousie, de Dalhousie Junction, de Dundee, de Lorme et de Point La Nim.

Un programme d'emprunts de capitaux de 500 000 \$ était accessible aux DSL afin de les aider à acheter de l'équipement d'urgence et à maintenir en bon état les casernes de pompiers et les installations de loisirs. Les montants consentis dans le cadre du programme sont recouverts avec intérêts des DSL sur une période d'amortissement.

Direction de la gouvernance locale et régionale

La Direction supervise la constitution et la restructuration (fusion, annexion et réduction des limites territoriales) des municipalités, des communautés rurales et des commissions de services dans la province. Elle apporte un soutien aux communautés qui souhaitent établir des ententes de partage de services ainsi qu'aux zones d'amélioration des affaires.

Au cours de l'exercice financier 2011-2012, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a poursuivi ses efforts vers la réalisation de son engagement de créer un nouveau système de prestation des services et de gouvernance locale au Nouveau-Brunswick. Le 6 décembre 2011, le ministre des Gouvernements locaux a dévoilé le Plan d'action pour un nouveau système de gouvernance locale au Nouveau-Brunswick qui représente la voie à suivre par le gouvernement durant les prochains mois et les prochaines années, et qui tient compte des rétroactions offertes par les Néo-Brunswickois lors d'un vaste processus de sensibilisation et de consultation du public.

Le processus de sensibilisation et de consultation qui a débuté en février 2011 s'est poursuivi pendant le premier semestre de l'exercice financier 2011-2012. Il comprenait les éléments suivants :

Stakeholder Consultation on Regional Service Delivery: The Minister of Local Government consulted with stakeholder groups on a new regional service delivery approach. More than 530 stakeholders participated, representing municipalities, rural communities, local service district advisory committees and service providers such as fire brigades, solid waste management commissions, district planning commissions, community economic development agencies and police forces. There were 10 invited stakeholder sessions held across the Province, five of these sessions were conducted in March 2011 with the remaining five sessions conducted in April 2011.

Public Awareness and Consultation on Community Funding Arrangements; Property Taxation and Assessment System; and Regional Service Delivery: The Minister of Local Government held 10 public consultation sessions that took place from April to May 2011. Approximately 1,100 New Brunswickers participated in these public awareness and consultation sessions the public was invited to provide opinions about how to improve the local governance system with regard to regional service delivery; property taxation and assessment; and community funding.

A **Website** www.gnb.ca/consultations was maintained to support the awareness and consultation efforts. The website included background information; a place for individuals or stakeholder groups to post a position paper (47 briefs posted to web-site), or complete a survey (600 completed surveys); the summary of the feedback received has been posted to the web-site.

An **Advisory Group** to the Minister of Local Government was struck to provide advice and perspective during the awareness and consultation process. The group included representatives from the four municipal associations, members representing the local service districts, as well as representatives from the business community, including the NB Business Council, Conseil économique du NB, and the NB Real Estate Board. The Advisory Group met once during 2010-11 (March 15, 2011) and three times in 2011-12 (April 28, 2011, June 21, 2011, and December 5, 2011).

Consultation des intervenants sur la prestation régionale de services : Le ministre des Gouvernements locaux a consulté des groupes d'intervenants sur une nouvelle approche pour la prestation régionale des services. Les quelque 530 intervenants représentaient les municipalités, les communautés rurales, les comités consultatifs de district de services locaux et les fournisseurs de services comme les services d'incendie, les commissions de gestion des déchets solides, les commissions d'urbanisme, les agences de développement économique et les services de police. Dix séances à l'intention d'intervenants invités ont eu lieu dans la province, cinq en mars 2011 et cinq en avril 2011.

Sensibilisation et consultation du public sur les arrangements de financement communautaire, le régime d'évaluation et d'imposition foncières et la prestation de services régionaux : Le ministre des Gouvernements locaux a tenu, en avril et en mai 2011, dix séances de sensibilisation et de consultation du public auxquelles environ 1 100 Néo-Brunswickois ont assisté. Le public a été invité à faire part de ses commentaires sur la façon d'améliorer le système de gouvernance locale en ce qui a trait à la prestation de services régionaux, à l'évaluation et à l'imposition foncières, et au financement communautaire.

Le **site Web** www.gnb.ca/consultations a été maintenu afin d'appuyer les efforts de sensibilisation et de consultation. Il contenait de l'information générale, un volet à l'intention des particuliers et des groupes désirant afficher un exposé de position (47 mémoires ont été affichés sur le site Web) ou répondre à un sondage (600 sondages remplis), et le sommaire des rétroactions reçues.

Un **groupe consultatif** a été formé pour fournir des conseils et des points de vue au ministre des Gouvernements locaux lors du processus de sensibilisation et de consultation. Il était composé de représentants des quatre associations municipales, des DSL et de la communauté des affaires, y compris du Conseil d'entreprises du Nouveau-Brunswick, du Conseil économique du Nouveau-Brunswick et du Conseil immobilier du Nouveau-Brunswick. Le groupe consultatif a tenu une réunion en 2010-2011 (le 15 mars 2011) et trois réunions en 2011-2012 (le 28 avril 2011, le 21 juin 2011 et le 5 décembre 2011).

As part of the implementation of the Action Plan, on February 2, 2012 the Government of New Brunswick released its new Regional Service Delivery Model which includes the establishment of 12 regional service commissions by January 2013. These new commissions will better enable communities across New Brunswick to work together and share services to meet their common needs. The Commissions will serve communities and be governed by them, creating direct accountability to taxpayers in all regions.

In February 2012, the Minister of Local Government hosted a meeting with regional stakeholders in each of the 12 proposed regions to describe and answer questions on the new regional service delivery model. Stakeholders included representatives from municipalities, rural communities, local service district advisory committees and service providers such as fire brigades, solid waste management commissions, district planning commissions, and police forces.

Over the 2011-2012 fiscal year, the Branch also continued to work with interested communities (incorporated and unincorporated) in examining the potential establishment of Rural Communities and municipal restructuring options. During the fiscal year a feasibility study between the LSD of the parish of Grimmer and the Village of Kedgwick to form a Rural Community was completed. A plebiscite was held on October 3, 2011 in the LSD of the parish of Grimmer and the residents voted in favour of establishing a Rural Community. The Village of Kedgwick's council also passed a resolution in support of establishing a rural community. The Rural Community of "Kedgwick" was established on July 1st, 2012,

Also during the fiscal year, a small portion of the LSD of Hanwell was annexed to the City of Fredericton.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action, le 2 février 2012, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a présenté son nouveau modèle de prestation de services régionaux qui prévoit la création de 12 commissions de services régionaux d'ici janvier 2013. Les nouvelles commissions permettront aux communautés du Nouveau-Brunswick de mieux collaborer et de partager les services qui répondent à leurs besoins communs. Elles serviront les communautés qui en assureront la gestion, créant ainsi une responsabilité directe envers les contribuables dans toutes les régions.

En février 2012, le ministre des Gouvernements locaux a rencontré les intervenants régionaux dans chacune des 12 régions proposées afin d'expliquer le nouveau modèle de prestation de services régionaux et de répondre aux questions. Les intervenants représentaient les municipalités, les communautés rurales, les comités consultatifs de district de services locaux et les fournisseurs de services comme les services d'incendie, les commissions d'urbanisme et de gestion des déchets solides, et les services de police.

Au cours de l'exercice financier 2011-2012, la Direction a aussi continué de collaborer avec les communautés intéressées (constituées et non constituées en municipalités) afin d'examiner la possibilité d'établir des communautés rurales ou de procéder à une restructuration municipale. Une étude de faisabilité de la création d'une communauté rurale avec le DSL de la paroisse de Grimmer et le village de Kedgwick a été achevée. La communauté rurale de « Kedgwick » a été créée le 1^{er} juillet 2012, à la suite d'un plébiscite tenu le 3 octobre 2011 dans le DSL de la paroisse de Grimmer lors duquel les résidents ont voté en faveur de la création d'une communauté rurale. Le conseil municipal du village de Kedgwick a adopté une résolution appuyant la création d'une communauté rurale.

Au cours du présent exercice financier, une petite partie du DSL de Hanwell a été annexée à la ville de Fredericton.

Community Finances Branch

During fiscal 2011-2012, the Community Finances Branch's responsibilities were centered on providing advice and guidance relating to the financial aspects of local government bodies (municipalities, rural communities, LSD and commissions). The Branch provided support for accounting, capital borrowing, budget and financial reporting services to New Brunswick communities.

This work continued to be guided by the goal of achieving sound local financial management and ensuring compliance with legislated requirements.

Specific activities included conducting the annual review of various budgets for:
municipalities;
rural communities;
commissions; and
taxing authorities, including LSDs.

This Branch also administered the debt portfolio related to New Brunswick's municipalities and commissions, which totalled \$834 million on December 31, 2011.

The Branch provides secretariat services, and financial analysis of applications by municipalities and commissions to the Municipal Capital Borrowing Board for authorization to borrow for capital expenditures. The Annual Report of Municipal Statistics for New Brunswick was prepared and is available on the Department's website. In addition, the Branch ensured the calculation and distribution of \$69 million in unconditional grant support to municipalities, rural communities and LSD, as well as \$1.9 million in Municipal Fine Revenue sharing to participating municipalities.

Direction des finances communautaires

Au cours de l'exercice financier 2011-2012, les responsabilités de la Direction étaient axées sur la prestation de conseils en matière financière aux administrations locales (communautés rurales, municipalités, DSL et commissions). La Direction a offert un soutien aux communautés du Nouveau-Brunswick pour des services de comptabilité ainsi que de l'aide pour l'emprunt de capitaux, l'établissement de budgets et la présentation de l'information financière.

Ces travaux s'inspirent de l'objectif visant à atteindre une gestion financière locale saine et à assurer la conformité aux exigences prévues par la loi.

Les activités comprenaient l'étude annuelle de divers budgets pour :
les municipalités;
les communautés rurales;
les commissions;
les autorités taxatrices, y compris les DSL.

La Direction a géré le portefeuille de la dette ayant trait aux municipalités et commissions du Nouveau-Brunswick, d'une valeur totale de 834 millions de dollars au 31 décembre 2011.

La Direction a fourni des services de secrétariat et d'analyse financière des demandes d'autorisation d'emprunt de capitaux soumises par les commissions et les municipalités à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités, pour payer les dépenses en immobilisations. Elle a préparé le Rapport annuel des statistiques municipales du Nouveau-Brunswick qui est accessible sur le site Web du Ministère. De plus, la Direction a calculé et distribué la subvention sans condition d'une valeur de 69 millions de dollars aux municipalités, communautés rurales et DSL ainsi que le partage des recettes municipales provenant des amendes d'une valeur de 1,9 million de dollars entre les municipalités participantes.

Special Projects

In April 2010, the Department launched an implementation process for the adoption of Public Sector Accounting Board Standards by municipalities, rural communities and commissions with the objective of providing documentation and training in a 3-phased approach that would see municipal bodies adopting the standards for the 2012 calendar year.

The bulk of Phase 2 as well as the final phase were completed in 2011.

Phase 2 included a hands-on training session on consolidation and discussion regarding first time adoption of the standards, the impact of full accrual and statement presentation. Workshops were offered to municipal officials as well as to municipal auditors in June.

An update on the implementation process was presented to the annual conference of NB Solid Waste Commissions in May.

A 4th Communiqué was issued in October 2011 updating stakeholders on a number of outstanding matters as well as of the final training sessions which were held in November in a number of locations.

Further guidance on accounting for Tangible Capital assets was issued in October regarding capital works on provincially designated highways and contributions towards tangible capital assets owned by other organizations

The Phase 3 workshops brought together all of the pieces of the puzzle, with sample financial statements incorporating the requirements of Public Sector Accounting Standards as well as the legislative and reporting requirements for municipalities and related municipal service bodies. A draft copy of the primary section of the revised municipal financial reporting manual for New Brunswick was also provided and the transitional provisions for funding previously unrecorded liabilities were explained.

Projets spéciaux

En avril 2010, le Ministère a lancé un processus d'adoption par les municipalités, les communautés rurales et les commissions des normes du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public. L'objectif était de fournir la documentation et la formation selon une approche à trois phases permettant aux organismes municipaux d'adopter les normes pour l'année civile 2012.

L'essentiel de la phase 2 ainsi que la phase finale ont été achevés en 2011.

La phase 2 comprenait une séance de formation pratique sur la consolidation et la discussion sur la première adoption des normes, l'impact de la comptabilité d'exercice intégrale et le mode de présentation. Des ateliers ont été offerts en juin aux représentants et aux vérificateurs municipaux.

Un compte rendu du processus d'adoption a été présenté à la conférence annuelle des Commissions de gestion des déchets solides du Nouveau-Brunswick en mai.

Un quatrième communiqué a été diffusé en octobre 2011 pour informer les intervenants de quelques questions en suspens et des dernières séances de formation offertes en novembre à certains endroits.

Des directives sur la comptabilisation des immobilisations corporelles ont été données en octobre concernant les travaux d'immobilisations sur les routes provinciales désignées et les contributions pour immobilisations corporelles appartenant à d'autres organismes.

Les ateliers de la phase 3 ont permis de réunir toutes les pièces du puzzle; les états financiers types comportant les exigences relatives aux normes comptables dans le secteur public, et les exigences prévues par la loi et en matière de rapports pour les municipalités et les organismes de services municipaux. La version préliminaire de la principale section du guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux du Nouveau-Brunswick a été présentée. Les dispositions transitoires sur le financement des engagements non comptabilisés ont été expliquées.

CORPORATE SERVICES, COMMUNITY FUNDING AND TECHNICAL SERVICES DIVISION

The Corporate Services, Community Funding and Technical Services Division is mandated with providing the administration of all community funding programs and provides oversight to the federal/provincial Gas Tax Fund (GTF), the Environmental Trust Fund, and the Building Canada Fund. It provides technical support for the administration of all programs and provides engineering advice to communities in addressing their infrastructure concerns. It also provides an effective service platform for the delivery of departmental programs, including human resources management activities, financial management, information technology development and support, as well as logistical and administrative support.

The Division provides services to both the Department of Local Government and the Department of Environment.

In 2011-2012, the Division's responsibilities were administered under five branches:

- Community Infrastructure
- Programs and Engineering Services
- Human Resources and Administration;
- Corporate Finance; and
- Information and Technology Management.

Community Infrastructure Branch

This Branch is responsible for the administration of funding programs targeted to community infrastructure and the Gas Tax Fund and provides support to the Federal-Provincial Oversight Committee established for the management of this fund.

In 2011-12, \$40,431,324 was transferred to 81 recipients (municipalities and eligible rural communities) and \$5,074,536 was invested in 16 projects in the unincorporated regions.

DIVISION DES SERVICES GÉNÉRAUX, DU FINANCEMENT COMMUNAUTAIRE ET DES SERVICES TECHNIQUES

La Division est chargée de l'administration de tous les programmes de financement communautaire. Elle assure la supervision du Fonds de la taxe sur l'essence (FTE) fédéral-provincial, du Fonds en fiducie pour l'environnement et du Fonds Chantiers Canada. Elle offre un soutien technique pour l'administration de tous les programmes et des conseils en ingénierie aux collectivités pour gérer leurs problèmes d'infrastructure. Elle fournit aussi un cadre de services efficace pour la prestation des programmes ministériels, y compris les activités de gestion des ressources humaines, la gestion financière, le développement et le soutien de la technologie de l'information, ainsi qu'un soutien administratif et logistique.

La Division fournit des services au ministère des Gouvernements locaux et au ministère de l'Environnement.

En 2011-2012, les responsabilités de la Division étaient gérées par cinq directions :

- Infrastructure communautaire
- Services des programmes et de l'ingénierie
- Ressources humaines et administration;
- Finances générales;
- Gestion de l'information et de la technologie.

Direction de l'infrastructure communautaire

La Direction est responsable de l'administration des programmes de financement axés sur l'infrastructure communautaire et du Fonds de la taxe sur l'essence. Elle appuie le Comité de surveillance fédéral-provincial créé pour gérer le Fonds.

Transfert, en 2011-2012, de 40 431 324 \$ à 81 bénéficiaires (communautés rurales admissibles et municipalités) et investissement de 5 074 536 \$ dans 16 projets dans les régions non constituées en municipalités.

Programs and Engineering Services Branch

Direction des services des programmes et de l'ingénierie

In 2011-2012, the Programs and Engineering Services Branch provided engineering and technical advisory services to local governments, commissions and LSD, and managed GTF projects undertaken in unincorporated areas of the Province. These engineering and technical services are particularly focused on smaller municipalities and unincorporated areas which include:

En 2011-2012, la Direction a offert des services de consultation technique et d'ingénierie aux administrations locales, aux commissions et aux DSL. Elle a aussi géré les projets entrepris à l'aide du FTE dans les secteurs non constitués en municipalités de la province. Ces services, qui sont particulièrement axés sur les petites municipalités et les secteurs non constitués en municipalités, comprennent ce qui suit :

Assisting municipalities and LSDs in identifying their infrastructure needs and reviewing Municipal Capital Investment Plans;

Aider les municipalités et les DSL à déterminer leurs besoins en matière d'infrastructure, et revoir les plans de dépenses en immobilisations des municipalités;

Guiding small local government bodies as they liaised with hired private sector engineering firms;

Orienter les petits organismes d'administration locale dans leurs relations avec les firmes d'ingénierie embauchées du secteur privé;

Raising awareness regarding provincial requirements for the operation of municipal treatment systems;

Accroître la sensibilisation aux exigences provinciales relatives à l'exploitation des systèmes de traitement municipaux;

Managing unincorporated areas GTF projects;

Gérer les projets entrepris à l'aide du FTE dans les secteurs non constitués en municipalités;

Providing instructional support to community personnel who operate systems and equipment; and

Offrir un soutien pédagogique au personnel communautaire qui exploite des systèmes et de l'équipement;

Coordinating the technical review on fire vehicle and equipment acquisitions as well as responding to requests for assessments of local fire and recreational facility engineering needs.

Coordonner l'examen technique des camions d'incendie et de l'équipement acquis, et répondre aux demandes d'évaluation des besoins en matière d'installations de loisirs et de services d'incendie locaux.

Human Resources and Administration Branch

In fiscal year 2011-2012, Human Resources' major areas of responsibility included recruitment, labour and employee relations, classification, attendance management, coordination of Official Languages, coordination of Workplace Harassment, succession planning, talent management and employee development, business continuity planning, employee recognition, new employee orientation, coordination of health and safety programs, coordination of workplace and employee wellness programs, and development of human resources policies and programs. Administration provides reception services, facilities management, inventory management, telecommunications, and other administration services as required.

Implemented a competency based learning and development planning process at all levels of the department to support employees in their career development.

Overall Summary of Staffing Activity

Pursuant to section 4 of the Civil Service Act, the Deputy Minister of the Office of Human Resources delegates staffing to each Deputy Head for their respective departments. Please find below a summary of the staffing activity for 2011-2012 for the Department of Local Government.

The department filled 1 position through the competitive process.

Pursuant to sections 15 and 16 of the *Civil Service Act*, the Department made the following appointments using other processes to establish merit than the competitive process:

2 appointments were made under 16(1)(d)(i), regular appointment of casual/temporary worker.

Pursuant to section 33 of the *Civil Service Act*, no complaints alleging favouritism were made to the Deputy Head of the Department of Local Government and no complaints were submitted to the Ombudsman.

Direction des ressources humaines et de l'administration

Au cours de l'exercice financier 2011-2012, les principaux secteurs de responsabilité de la Direction comprenaient : recrutement, relations de travail et relations avec les employés, classification, gestion des présences, coordination relative aux langues officielles et au harcèlement au travail, planification de la relève, gestion du talent, perfectionnement du personnel, planification de la continuité des activités, reconnaissance des employés, orientation des nouveaux employés, coordination des programmes de santé et de sécurité, et des programmes de mieux-être des employés et en milieu de travail, et élaboration de politiques et de programmes relatifs aux ressources humaines. Sur le plan administratif, la Division offre des services d'accueil, de gestion des installations et des stocks, de télécommunications et d'autres services d'administration au besoin.

Un processus de planification de l'apprentissage et du perfectionnement axé sur les compétences a été établi à tous les niveaux du Ministère afin d'appuyer les employés dans leur perfectionnement professionnel.

Résumé de l'activité de dotation en personnel

Conformément à l'article 4 de la *Loi sur la Fonction publique*, la sous-ministre du Bureau des ressources humaines délègue la dotation en personnel à l'administrateur général de chaque ministère. Voici un résumé de l'activité de dotation en personnel en 2011-2012 au ministère des Gouvernements locaux.

Le Ministère a pourvu un poste par voie de concours.

Aux termes des articles 15 et 16 de la *Loi sur la Fonction publique*, le Ministère a effectué les nominations suivantes au moyen d'autres processus que le processus de concours pour évaluer le mérite.

Deux nominations à titre régulier de travailleur occasionnel ou temporaire ont été faites en vertu de l'alinéa 16(1)d)(i).

Aux termes de l'article 33 de la *Loi sur la Fonction publique*, aucune plainte de favoritisme n'a été présentée à l'administrateur général du ministère des Gouvernements locaux et aucune plainte n'a été déposée auprès de l'Ombudsman.

Official Languages

The Department of Local Government recognizes its obligations regarding the Official Languages Policy and is committed to actively offering and providing quality services to the public in the public's official language of choice, and is promoting a more balanced utilization of both official languages within the public service. The Department of Local Government provided opportunity to 9 employees to pursue second language training during the year.

In 2011-2012, the department received no official languages complaints.

The department continues to promote and implement the objectives of the departmental Official Languages Action Plan.

Public Interest Disclosure Act

The Department received no complaints in 2011-2012.

Information and Technology Management Branch

Over the 2011-2012 fiscal year, the Branch continued its responsibilities for ensuring the effective and efficient acquisition, development, management and use of information, technology, data, systems and records within the Department. The daily use of technology and information has become integral to the ongoing, effective delivery of the Department's various programs and services. It is the mandate of the Branch to ensure that departmental staff has reliable and secure access to information and technology resources when needed, as well as to continue to identify opportunities throughout the Department where technology can be used to operational or strategic advantage. The Branch is comprised of four key areas of focus:

Records Management;
Systems Development;
Operations; and
Geomatics/Geographic Information Systems (GIS).

Langues officielles

Le ministère des Gouvernements locaux reconnaît ses obligations relativement à la Politique sur les langues officielles et est déterminé à offrir activement des services de qualité au public dans la langue officielle de son choix. Il fait la promotion d'une utilisation plus équilibrée des deux langues officielles au sein de la fonction publique. Le ministère des Gouvernements locaux a permis à neuf employés de suivre une formation en langue seconde pendant l'année.

En 2011-2012, le Ministère n'a reçu aucune plainte concernant les langues officielles.

Le Ministère continue de promouvoir et de réaliser les objectifs de son plan d'action sur les langues officielles.

Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public

Le Ministère n'a reçu aucune plainte en 2011-2012.

Direction de la gestion de l'information et de la technologie

Au cours de l'exercice financier 2011-2012, la Direction a continué d'assurer l'acquisition, l'élaboration, la gestion et l'utilisation efficaces et efficientes de l'information, de la technologie, des données, des systèmes et des documents au sein du Ministère. L'utilisation quotidienne de la technologie et de l'information fait maintenant partie intégrante de la prestation efficace et continue des divers services et programmes du Ministère. La Direction doit s'assurer que le personnel du Ministère a accès, au besoin, à des ressources fiables et sûres en matière d'information et de technologie, et continuer à cerner les occasions, au sein du Ministère, où l'utilisation de la technologie peut procurer un avantage opérationnel ou stratégique. La Direction comprend quatre principaux secteurs d'activité :

Gestion des documents;
Développement des systèmes;
Opérations;
Géomatique et systèmes d'information géographique (SIG).

Corporate Finance Branch

The Corporate Finance Branch provides budgeting, accounting, financial planning, monitoring and consulting services. The Branch coordinates the financial planning, budgeting and interim financial statement processes, provides financial information, analysis and advice to management and central agencies and provides purchasing and vehicle management services. The Branch also provides accounting services which includes ensuring that transactions are accurately reflected in the books of the Province, maintaining the departmental Financial Information System index; reconciling assets and liability accounts, and collecting and depositing revenue.

Highlights:

Began the work needed to recombine the departments of Environment and Local Government.

Completed a transition of Accounts Payable functions to NBISA.

POLICY AND STRATEGIC INITIATIVES DIVISION

The Policy and Strategic Initiatives Division has the responsibility for ensuring that policy, legislative development, strategic planning, public engagement and inter-governmental liaison activities are developed and implemented in a cohesive and meaningful fashion in support of Government commitments and the operational goals and commitments of the Department of Environment and the Department of Local Government.

In addition to work on mandated and priority initiatives, the Division facilitates and prepares the department's positions and responses on key corporate policy directives issued by government.

Direction des finances générales

La Direction offre des services budgétaires, de comptabilité, de planification financière, de surveillance et de consultation. Elle coordonne les processus relatifs à la planification financière, à la budgétisation et aux états financiers intermédiaires. Elle fournit de l'information, des analyses et des conseils financiers aux organismes centraux et de gestion, ainsi que des services d'achat et de gestion des véhicules. La Direction offre aussi des services de comptabilité qui consistent à s'assurer que les transactions sont inscrites correctement dans les livres comptables de la province, à tenir à jour l'index ministériel du Système d'information financière, à rapprocher les comptes d'actif et de passif, et à percevoir et déposer les recettes.

Faits saillants :

Début des travaux nécessaires pour regrouper le ministère de l'Environnement et le ministère des Gouvernements locaux.

Transfert de la fonction des comptes créditeurs à l'ASINB.

DIVISION DES POLITIQUES ET DES INITIATIVES STRATÉGIQUES

La Division doit s'assurer que les politiques, la législation, la planification stratégique, et les activités d'engagement du public et de liaison intergouvernementale sont élaborées et mises en œuvre de manière cohérente et significative pour appuyer les engagements du gouvernement, et les objectifs opérationnels et les engagements du ministère de l'Environnement et du ministère des Gouvernements locaux.

En plus de participer aux initiatives prioritaires et prescrites, la Division facilite et élabore les prises de position et les réponses du Ministère sur les principales directives générales émises par le gouvernement.

Local Government Policy Branch

The Local Government Policy Branch provides policy direction and manages the legislative agenda for the Department. All policy, financial, regulatory and legislative proposals that are forwarded by the Department to government for consideration are developed by the Branch. With the input of various operational branches in the Department, the Policy Branch submitted 35 proposals during the 2011-2012 fiscal year to government. These submissions involved the making of act and regulatory amendments, the appointment of members to various commissions and financial proposals.

The Branch is also responsible for providing support to the Minister when the Legislative Assembly sits. The Legislative Coordinator manages responses to motions and petitions, and any documentation relating to the introduction of Bills.

During the 2011-2012 fiscal year, the Policy Branch was also responsible for reviewing and processing all responses to requests for information made under the Right to Information and *Protection of Privacy Act*. It coordinated responses to seven such requests.

Using government's ABC appointments process, the branch also coordinates appointments to various agencies, boards and commissions falling under the department's auspices. In addition, the branch acted as the departmental point of contact with the Auditor General's Office for part of the 2011-2012 fiscal year. This function was transferred elsewhere in the Division in the Fall of 2011.

Highlights:

Amendments were made to the *Municipalities Act* to empower communities to take action against vacant or unoccupied buildings or structures that have become a hazard to the safety of the public by reason of being vacant or unoccupied.

The *Municipalities Act* was amended to enable municipal, rural community and local service district firefighters to participate in non-fire related rescue, e.g. off-road, water and ice.

Direction des politiques en matière d'administration locale

La Direction offre une orientation stratégique et gère le programme législatif pour le Ministère. Elle élabore toutes les propositions stratégiques, financières et législatives, et tous les projets de règlement soumis au gouvernement par le Ministère pour étude. Après avoir pris avis auprès des directions opérationnelles du Ministère, la Direction a soumis 35 propositions au gouvernement en 2011-2012. Les propositions avaient trait à des modifications législatives et réglementaires, à la nomination de membres à diverses commissions et à des propositions financières.

La Direction assure aussi un soutien au ministre pendant les sessions de l'Assemblée législative. La coordonnatrice législative gère les réponses aux motions et aux pétitions, et toute documentation relative au dépôt des projets de loi.

Au cours de l'exercice financier 2011-2012, la Direction était aussi responsable de l'examen et du traitement de toutes les réponses aux demandes de renseignements formulées en vertu de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*. Elle a coordonné les réponses à sept demandes de renseignements.

À l'aide du processus gouvernemental de nominations aux organismes, conseils et commissions, la Direction coordonne aussi les nominations à divers organismes, conseils et commissions relevant du Ministère. Elle a agi comme point de contact ministériel avec le Bureau du vérificateur général pour une partie de l'exercice financier 2011-2012. Cette fonction a été transférée ailleurs au sein de la Division, à l'automne de 2011.

Faits saillants :

Modification de la *Loi sur les municipalités* afin d'accorder aux collectivités le pouvoir de prendre des mesures concernant une construction ou un bâtiment qui est devenu dangereux du fait de son inhabitation ou de son inoccupation.

Modification de la *Loi sur les municipalités* afin d'autoriser les pompiers municipaux, des communautés rurales et des districts de services locaux à participer aux opérations de sauvetage étrangères à un incendie, par exemple hors route, dans l'eau et sur glace.

Amendments were made to the *Municipalities Act* to allow the administration of services provided by the Minister of Local Government in local service districts and rural communities to be funded through local taxation.

A new regulation was created under the *Municipalities Act* to incorporate the rural community of Kedgwick.

Strategic Planning and Policy Development Branch

The Strategic Planning and Policy Development Branch provides support to the Departments of Local Government and Environment.

The Branch oversees the development, coordination, and annual review of strategic and operational plans for the Department of Local Government and the Department of Environment, chairs the Senior Management Committee of the departments and facilitates intra- and inter-agency initiatives.

Highlights:

Work continued to develop a Provincial Planning Policy. This effort will facilitate and compliment efforts of the Department to enhance community viability as it informs and guides development, including public infrastructure.

Implementation of an Annual Priority Plan Framework and preparation of Annual Priority Plans for the Departments of Local Government and Environment.

Intergovernmental Affairs Branch

The Intergovernmental Affairs Branch supports the Departments of Local Government and Environment, and is responsible to oversee coordination of materials and events in support of the Department's inter-governmental interests and responsibilities.

Modification de la *Loi sur les municipalités* afin d'autoriser le financement au moyen d'une taxe locale de l'administration des services offerts par le ministre des Gouvernements locaux dans les districts de services locaux et les communautés rurales.

Établissement, en vertu de la *Loi sur les municipalités*, d'un nouveau règlement visant à constituer la communauté rurale de Kedgwick.

Direction de la planification stratégique et du développement des politiques

La Direction apporte un soutien au ministère des Gouvernements locaux et au ministère de l'Environnement.

La Direction s'occupe de l'élaboration, de la coordination et de l'examen annuel des plans stratégiques et opérationnels pour le ministère de l'Environnement et le ministère des Gouvernements locaux. Elle préside aussi le Comité des cadres supérieurs des ministères et facilite les initiatives entre les organismes et au sein de ceux-ci.

Faits saillants :

Poursuite des travaux en vue d'élaborer une politique provinciale en matière d'urbanisme devant faciliter et compléter le travail accompli par le Ministère pour accroître la viabilité des collectivités puisqu'elle documentera et orientera l'aménagement, y compris pour ce qui est des infrastructures publiques.

Mise en place du cadre d'élaboration du plan annuel des priorités et établissement des plans annuels des priorités du ministère des Gouvernements locaux et du ministère de l'Environnement.

Direction des affaires intergouvernementales

La Direction apporte un soutien au ministère des Gouvernements locaux et au ministère de l'Environnement. Elle voit à la coordination des documents et des activités visant à appuyer les responsabilités et les intérêts intergouvernementaux du Ministère.

It provides secretariat support to the Minister and Deputy Minister of the Department of Local Government ensuring they are briefed and supported in their ongoing interaction with agencies of other Canadian jurisdictions. The Branch is the primary liaison with provincial and inter-jurisdictional counterparts as well as with the provincial Department of Intergovernmental Affairs, and coordinates planning for special inter-jurisdictional initiatives involving the participation of the Minister and/or the deputy ministers, including New Brunswick-hosted events.

Highlights:

Organized an annual meeting of the Provincial-Territorial Ministers Responsible for Local Government held in St. Andrews, as the Department of Local Government was host.

The Branch Director, serving in the role as Executive Director, provided support to the Board of Directors of Provincial/Territorial official Committee, to various working groups of the committee and to the Department of Local Government.

Facilitated comments and reviewed documents as requested by the NB Department of Intergovernmental Affairs, for departmental positions on on-going trade discussions between Canada and the European Union.

Facilitated review of documents generated by various committees of the United Nations, as requested by the Department of Post-Secondary Education, Training and Labour.

Stakeholder Education and Engagement Branch

The Stakeholder Education and Engagement Branch supports both the Departments of Local Government and Environment. The Branch has the following responsibility areas: education and awareness on departmental programs and initiatives, legislative and non-legislative citizen engagement, stakeholder recognition, and public outreach. Branch staff also liaises with divisions to identify and assess stakeholder needs and responds to public and stakeholder inquiries on a regular basis.

La Direction offre un soutien administratif au ministre et à la sous-ministre des Gouvernements locaux, en leur fournissant l'information et l'appui dont ils ont besoin pour continuer d'interagir avec les organismes des autres administrations canadiennes. Elle est le lien principal avec ses homologues des autres provinces et administrations, et avec le ministère provincial des Affaires intergouvernementales. Elle coordonne la planification d'initiatives intergouvernementales spéciales auxquelles doivent participer le ministre ou les sous-ministres, y compris les événements organisés au Nouveau-Brunswick.

Faits saillants :

Organisation de la rencontre annuelle des ministres provinciaux et territoriaux responsables des administrations locales qui a eu lieu à Saint Andrews et dont le ministère des Gouvernements locaux était l'hôte.

Apport d'un soutien par le directeur, en sa qualité de directeur général, au conseil d'administration du Comité des fonctionnaires provinciaux et territoriaux, à divers groupes de travail du comité et au ministère des Gouvernements locaux.

Aide pour faciliter les commentaires et examen des documents à la demande du ministère des Affaires intergouvernementales du Nouveau-Brunswick concernant la position du Ministère sur les discussions commerciales continues entre le Canada et l'Union européenne.

Facilitation de l'examen des documents produits par divers comités des Nations Unies, à la demande du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail.

Direction de l'éducation et de l'engagement des intervenants

La Direction apporte un soutien au ministère des Gouvernements locaux et au ministère de l'Environnement dans les secteurs de responsabilités suivants : éducation et sensibilisation relatives aux initiatives et aux programmes ministériels, engagement des citoyens sur le plan législatif et non législatif, reconnaissance des intervenants et information du public. Le personnel de la Direction assure le lien avec les divisions afin de cerner et d'évaluer les besoins des intervenants, et il répond régulièrement aux demandes de renseignements des intervenants.

Highlights:

Coordinated the Community Recognition Award program, including the event to honour the 2011 recipient, the Village of Rogersville.

Provided support on the Local Governance Action Plan initiative through the development of supporting materials.

Facilitated the transition of the departmental website to the new government standards.

Legislative Renewal and Legal Affairs Branch

The Legislative Renewal and Legal Affairs Branch provides support for both the Department of Local Government and the Department of Environment. The Branch provides Director level management of work to facilitate legislative modernization, advisory services in relation to legislation and contractual-based issues, and liaises directly with the Office of the Attorney General on legal matters involving both departments.

The Branch undertakes the research, scoping and analysis required to facilitate legislative renewal of statutes and regulations.

The Branch also provides program delivery advisory support in the form of internal legislative interpretation on a daily basis and facilitates requests for formal legal opinions.

Highlights:

The Legislative Renewal and Legal Affairs Branch provided analysis, research and advisory support respecting the drafting of *Regional Service Delivery Act* and the consequential amendments to the *Community Planning Act* and the *Clean Environment Act*.

The Branch represented both the Departments of Local Government and Environment on the Interdepartmental Working Group on Smart Regulations, an initiative overseen by the Executive Council Office to review and examine the current regulatory system and identify improvements and efficiencies for the purpose of better serving the public interest.

Faits saillants :

Coordination du programme du Prix de reconnaissance communautaire et de la cérémonie de remise du prix au gagnant de 2011, le village de Rogersville.

Apport d'un soutien à l'initiative du Plan d'action sur la gouvernance locale en préparant les documents d'accompagnement.

Facilitation de la transition du site Web du Ministère aux nouvelles normes gouvernementales.

Direction du renouvellement législatif et des affaires juridiques

La Direction apporte un soutien au ministère des Gouvernements locaux et au ministère de l'Environnement. Elle assure, au niveau des directeurs, la gestion des travaux afin de faciliter la modernisation législative, offre des services consultatifs sur les questions législatives et contractuelles, et maintient un lien direct avec le Bureau du procureur général sur les questions juridiques touchant les deux ministères.

La Direction effectue la recherche, le cadrage et l'analyse nécessaires pour faciliter le renouvellement législatif des lois et des règlements.

La Direction apporte aussi un appui consultatif à la prestation des programmes en interprétant quotidiennement les lois à l'interne et elle facilite les demandes d'avis juridiques officiels.

Faits saillants :

Analyse, recherche et appui consultatif par la Direction du renouvellement législatif et des affaires juridiques concernant la rédaction de la *Loi sur la prestation de services régionaux* et des modifications consécutives à la *Loi sur l'urbanisme* et à la *Loi sur l'assainissement de l'environnement*.

Représentation du ministère des Gouvernements locaux et du ministère de l'Environnement au Groupe de travail interministériel sur la réglementation intelligente, une initiative supervisée par le Bureau du Conseil exécutif dans le but de revoir et d'examiner le système de réglementation actuel et de déterminer les améliorations et les efficacités afin de mieux servir l'intérêt public.

Department of Local Government/Ministère des Gouvernements locaux

EXPENDITURE TABLES/TABLEAUX DES DÉPENSES

Financial Results 2011-2012 (000's)/Résultats financiers 2011-2012 (000 \$)
 Department of Local Government/Ministère des Gouvernements locaux

EXPENDITURES/DÉPENSES

	Main Estimates	Wage Settlements	Budget	Actual	Variance	Note
	Budget principal	Règlements salariaux	Budget	Montant réel	Écart	
Corporate Services/Services généraux						
Senior Management/Haute direction	422.0	4.4	426.4	325.0	(101.4)	
Corporate Services/Services généraux	2,484.0	29.8	2,513.8	2,553.1	39.3	
Local Government/Gouvernements locaux						
Community Finances/Finances communautaires	477.0	7.0	484.0	476.1	(17.9)	
Municipal Unconditional Grant/ Subventions sans conditions aux municipalités	67,350.0		67,350.0	67,057.2	(292.8)	1
Municipal Fine Revenue Sharing Program/Programme de partage des recettes municipales provenant des amendes	2,200.0		2,200.0	1,914.3	(285.7)	2
Local Service Districts Expenditures/ Dépenses des districts de services locaux	3,060.0	1.2	3,061.2	1,130.8	(1,930.4)	3
Local and Regional Governance/ Gouvernance locale et régionale	383.0	5.5	388.50	406.8	18.3	
Community Funding and Technical Services/Financement communautaire et services techniques						
Community Funding and Technical Services/Financement communautaire et services techniques	228.0	0.9	228.9	228.0	(0.9)	
Capacity Building and Local Services/Renforcement des capacités et services locaux						
Capacity Building and Local Services/ Renforcement des capacités et services locaux	1,247.0	12.0	1,259.0	1,265.1	6.1	

Assessment and Planning Appeal Board/Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme

Assessment and Planning Appeal Board/Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme	301.0	2.6	303.6	333.6	30.0
--	-------	-----	-------	-------	------

Total Ordinary/

Total du budget ordinaire	78,152.0	63.4	78,215.4	75,690.0	
----------------------------------	-----------------	-------------	-----------------	-----------------	--

Main Estimates

Actual

Variance

Budget

Montant

Écart

principal

réel

Local Service Districts/Districts de services locaux	500.0	-	502.2		2.2
--	-------	---	-------	--	-----

Total Capital/Total du budget de capital	500.0	-	502.2		2.2
---	--------------	----------	--------------	--	------------

REGIONAL DEVELOPMENT CORPORATION/SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	Actual/Montant réel
RDC –SOA Ordinary Programs/Organisme de service spécial – SDR – Programmes ordinaires	15.0
Non-Capital Development Projects - R.D.C./Projets de développement autres que d'immobilisations – SDR	14.0
Canada-New Brunswick Gas Tax Transfer Fund/Fonds de transfert de la taxe sur l'essence	44,909.4
Total Funding provided by Regional Development Corporation/Financement total fourni par la Société de développement régional	44,938.4

Revenues/Recettes	Main Estimates	Actual	Variance
	Budget principal	Montant réel	Écart
Return on Investment/Rendement sur les placements	60.0	60.2	0.2
Sale of Goods and Services/Vente de biens et services	31.0	31.7	0.7
Other Miscellaneous Revenue/Autres recettes diverses	-	.1	.1
Recoveries/Recouvrements	1,680.0	1,680.0	-
Total Revenues/Total des recettes	1,771.0	1,772.2	

Variations

1. Expenditures were lower than budgeted due to vacancies
2. The cost of services for fire protection in Local Service Districts was lower than budgeted amounts.
3. Increase over budget was due to a grant to the town of Dalhousie.

Écarts

1. Les dépenses étaient inférieures aux sommes prévues au budget en raison de postes vacants.
2. Le coût des services de protection contre les incendies dans les districts de services locaux était inférieur aux sommes prévues au budget.
3. Le dépassement des sommes prévues au budget est dû à une subvention accordée à la ville de Dalhousie.

